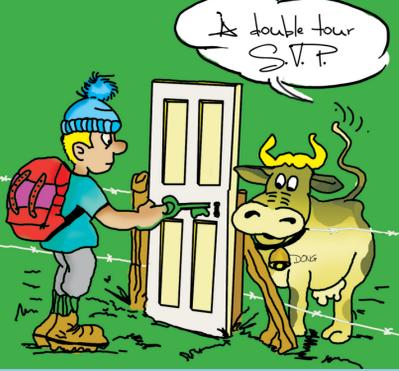


Sentiers et Randonnées



LUCINGES

Les Monastères



- BOUCLE DE LA FOLLIEUSE :**

Départ de la Place de l'Église

Itinéraire :
Direction terrain sport, cascade, Chez Piulet, La Pierre à Saussure, Chantejoie, Milly, le Crêt Biron, village.

1h15mn 150 m.
- BOUCLE DU CENTRE :**

Départ de la Place de l'Église

Itinéraire :
Direction faubourg, cascade, Chez Veluz, Chez Robé, cascade retour vers le village.

1h15mn 120 m.
- TOUR DU VILLAGE :**

Départ de la Place de l'Église

Itinéraire :
St Grat, Eau Vives, Les Rossets, La Rappe, Bellevue, Le Céron, Oratoire Le Feu, Chemin du moulin, Milly, Crêt Biron.

2h30mn 300 m.
- BOUCLE DES HIVERNANCHES :**

Départ du lieu-dit «Pont des Mottes»

Itinéraire :
Pont des Mottes, Lachaud, Les Hivernanches, Armiaz (Cranves-sales), et retour par Sous Violland, La Rappe, Bellevue et retour.

1h30mn 120 m.
- BOUCLE DE «COMBE NOIRE» :**

Départ du lieu-dit «Grange de Boège»

Itinéraire :
Chez Fiol, Pont des Gey, Sous Lachat, Combe noire et retour.

1h15mn 150 m.
- BOUCLE DE LA FORÊT :**

Départ du lieu-dit «Grange de Boège»

Itinéraire :
Grange Barthoud, Chalet des Affamés, retour par le chemin forestier vers Chez Fiol.

1h15mn 120 m.
- BOUCLE DE LA FORÊT : (VARIANTE)**

Départ du lieu-dit «Grange de Boège»

Itinéraire :
Grange Barthoud, Chalet des Affamés, retour par route des affamés, chemin de lachaud, Pont des Mottes, Chez Fiol.

2h00mn 150 m.
- BOUCLE DU PRALÈRE :**

Départ du lieu-dit «Grange de Boège»

Itinéraire :
Col du Pralère, ND du Pralère, Combe noire, retour vers la Grange de Boège.

2h30mn 300 m.
- BOUCLE DU BALCON :**

Départ du lieu-dit «Les Affamés»

Itinéraire :
Direction Les monastères, Balcon du Léman [GR], Col du Pralère, Grange de Boège, Grange Barthoud, retour sur Les affamés. Possibilité de partir de la Grange de Boège.

3h30mn 450 m.



Les 10 commandements du Randonneur

- 1. Respecte le tracé des sentiers et n'utilise pas de raccourcis.**
Le piétinement de la végétation et l'érosion qui suit peuvent dégrader rapidement un milieu, particulièrement les marais, les montagnes et les dunes.
- 2. Reste discret.**
Nous ne sommes pas les seuls à fréquenter les chemins. Pensons aux autres, à la sérénité de la Nature.
- 3. Emporte tes déchets.**
Ne laisse aucune trace de ton passage. attends la prochaine poubelle
- 4. Tiens ton chien en laisse.**
Il pourrait provoquer des dommages sur les troupeaux domestiques et à la faune sauvage, ou simplement les déranger.
- 5. Apprends à connaître la flore et la faune qui nous entoure.**
Une meilleure connaissance du milieu naturel permet de comprendre pourquoi il faut le respecter, en particulier dans les espaces sensibles.
- 6. Referme les clôtures et les barrières derrière toi, contourne les cultures.**
Il convient de respecter le travail des personnes qui façonnent et conservent nos si beaux paysages.
- 7. Respecte les règlements de certains lieux**
Certaines réserves (biologiques, naturelles...) et les zones centrales des Parcs Nationaux font l'objet d'une réglementation spécifique: les chiens, la cueillette des plantes, l'utilisation d'engins sonores peuvent être proscrits.
- 8. Ne fais pas de feu dans les zones à risques.**
Les milieux couverts (forêts) ou trop exposés (broussailles, landes sèches) peuvent s'enflammer très rapidement.
- 9. Sois prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux.**
Eau claire ne signifie pas eau potable.
- 10. Renseigne toi sur les périodes de chasse auprès des communes.**
Certains itinéraires peuvent être dangereux.

Commandements extraits du site internet du CDRP 74 <http://www.coderantioz4.com/>



FFRandonnée
Comité départemental Haute-Savoie

Conception: ACD © 74430 LE BIOT
Reproduction interdite
modifié par www.chat-perche.com

© 2005 - www.chat-perche.com



Apprends à connaître la flore et la faune qui nous entoure